

Évian-les-Bains

Serge Yoyovitch, le MacGyver de la Toupine, a installé "Le chaudron"

Il est l'inventeur du piano suspendu ou des guirlandes lumineuses à propulsion parentale. Son credo : créer des objets fabuleux à partir d'objets de récup'. Cette année, Serge Yoyovitch a créé "Le Chaudron", un manège qui représente une soupe de légumes, installée au Fabuleux village mardi 31 décembre.

Serge Yoyovitch, c'est un peu le "MacGyver" du théâtre de la Toupine. Capable de rendre opérationnelles les bouillonnantes idées de son boss, Alain Benzoni, avec des objets de récup'.

Arrivé à la Toupine en 1997, « comme factotum », dit-il, ce bricoleur de génie, natif de Saint-Julien-en-Genevois, s'est attelé aux premières déambulations avec à son catalogue, la vache mécanique, le bestiaire alpin, la cabane de jardin ou l'orgue à rêves. Au Fabuleux village, il a installé des structures comme le piano suspendu ou les guirlandes lumineuses à propulsion parentale, avec des vélos de récup', qui lui ont donné bien du souci l'année suivante, des guirlandes à propulsion infantile.

C'est à Abondance qu'Alain Benzoni a trouvé un nouveau jouet pour Serge. Un chaudron en cuivre de Franche-Comté, avec une idée derrière la tête. Il ne s'agit non pas de faire du fromage, mais d'en faire un nouveau



Fabriqué dans les ateliers de la Toupine, "Le chaudron" a été installé au Fabuleux village pour les derniers jours de l'événement. Photo Le DL/A.B.

manège, cette fois, à propulsion infantile dénommé "Le Chaudron".

Des légumes géants en aluminium

À partir d'une feuille blanche, Serge Yoyovitch a relevé le défi de le rendre opérationnel pour cette édition. C'est Léa, son binôme, qui a aménagé l'intérieur du chaudron en créant des légumes géants : champignon, carotte, chou, poireau, poivron et aubergine en aluminium, recouverts de cuir dans les-

quels six enfants pourront s'asseoir. Serge Yoyovitch s'occupera de la structure externe avec un presse-purée et une poêle à châtaignes fixés sur une vieille table en formica, reliés avec des courroies pour que deux enfants puissent le faire tourner en toute sécurité. Et pour créer l'illusion de la cuisson, de la fumée s'échappera du bois placé sous le chaudron.

Son installation a eu lieu ce mardi 31 décembre, sur le quai Baron de Blonay, devant le restaurant *Umberto*.

● André Bœuf

La photo flottine du jour est signée Romain Muraro



74A16 - V2

Maxilly-sur-Léman ● La cérémonie des vœux du maire aura lieu vendredi

Le maire Daniel Magnin et le conseil municipal, convient les habitants de la commune à la réception des vœux de la nouvelle année le vendredi 3 janvier 2025, à 19 heures à la salle des fêtes.

Marin ● Nico Sarro, participant de The Voice 10, en concert

L'association Léman Rock Fest propose deux fois par an un concert acoustique. À Marin, en solo ou en duo, avec des noms connus de la scène française. Sont ainsi déjà passés les musiciens Prohom, ou encore Da Silva, plus récemment. Et tous les mois, une jam session est organisée, où les musiciens et personnes inspirées se retrouvent. Le prochain concert acoustique accueillera Nico Sarro, samedi 4 janvier à 20 heures au stade de Marin, dans la salle de convivialité (chemin de la Vignette). « Il viendra interpréter ses compositions, ainsi que des reprises, en duo avec un guitariste, Guillaume Pocheron », explique Steph Poncet, lui-même musicien et président de l'association Léman Rock Fest. « Nous accueillerons aussi le groupe Odji. Nous faisons toujours jouer un groupe du coin en première partie. »

Stade de Marin, dans la salle de convivialité, chemin de la Vignette. Tarif 10 €. La jauge étant limitée, la réservation est nécessaire sur

<https://www.helloasso.com/associations/leman-rock-fest>

La Chapelle-d'Abondance ● Les gendarmes ont procédé à des contrôles sur le domaine nordique



Les contrôles portaient sur le respect du domaine par tous les occupants (piétons, skieurs, chiens de traîneau...). Photo Le DL/Jean-Louis Lallier-Gollet

Mardi 31 décembre dans la matinée, des militaires de la brigade de gendarmerie d'Abondance ont procédé à des contrôles sur les pistes du domaine nordique de La Chapelle-d'Abondance, à la suite d'une demande du maire de la commune. « On met en place une patrouille sur le domaine nordique de La Chapelle-d'Abondance sur le même format qu'on peut faire sur le ski alpin. La problématique n'est pas forcément la même car ici il s'agit plus d'incivilités par rapport aux piétons qui occupent les pistes, aux personnes qui refusent les contrôles, aux chiens en divagation... Le maire de la commune a pris un arrêté pour le respect de toutes les règles. Le non-respect d'un arrêté est verbalisable, mais le but de ce premier contrôle était surtout la prévention », indique le major Christophe Grégoire, commandant la brigade. Ce contrôle était effectué en collaboration avec Sandrine Bordet, responsable des pistes du domaine.

► Agenda

Champanges

Un atelier de céramique
Découvrez les secrets de la poterie savoyarde avec cet atelier créatif. Plongez dans l'histoire de la vaisselle traditionnelle de montagne. Samedi 4 janvier de 10 h à 11 h 30. Infos au 04 58 57 03 00.

Lugrin

Soirée cabaret tzigane
La Musique Jeanne d'Arc et le Trio alla Zingaresse fêteront le nouvel an orthodoxe, samedi 11 janvier à 20 heures à la salle polyvalente. Ouverture des portes 19 h 30. Réservations sur HelloAsso. Tarif 15 €.